

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 98.105

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 7 Décembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint

DATE DE CONVOCATION

27 Novembre 1998

DATE D'AFFICHAGE

27 Novembre 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, CANDAU, Mme MONTRON, MM. GAVEN, BOISNARD et CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : Madame GEOFFROY par Madame LECOMTE-RULLIER
Monsieur HUGENDOBLER par Monsieur LE GUEUT
Monsieur ANGIBAUD par Monsieur BOISNARD
Monsieur MUSSETTI par le Colonel MONNARD

ABSENTS - EXCUSES : MM. MOST, QUENTIN, BENOIT et Mlle BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Présents : 25 - 2 ne prennent pas part au vote

Nombre de Votants : 27

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Communauté de Communes du Pays Royannais - Révision des statuts

VOTE : 2 ABSTENTIONS - UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Le Rapporteur donne connaissance au Conseil Municipal de la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Royannais en date du 26 Octobre 1998 adoptant le texte des nouveaux statuts.

Le Rapporteur donne ensuite lecture de ce texte annexé à la délibération susvisée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le texte des nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Pays Royannais tel qu'il figure en annexe de la délibération du Conseil Communautaire susvisée en date du 26 Octobre 1998.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 Décembre 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS